

## **« Ce qui est essentiel pour construire la paix, c'est de pouvoir se prévenir de la guerre »**

L'Europe se réveille dans une nouvelle réalité géopolitique, confrontée à un conflit armé majeur aux portes de l'Union européenne et à une dépendance technologique et stratégique que la crise ukrainienne et la nouvelle donne politique américaine ont brutalement révélée. Ce retour de la guerre dans le débat public, comme dans les priorités budgétaires, bouscule la grille de lecture que les acteurs financiers utilisaient jusqu'ici pour orienter les investissements, notamment via les critères ESG.

Le prisme ESG – Environnement, Social, Gouvernance – devenu un standard de place repose sur des hypothèses de stabilité, sur un monde pensé en période de paix. Mais en France et en Europe, nous avons collectivement oublié – et à juste titre, depuis la fin des grands conflits mondiaux du XX<sup>ème</sup> siècle - que la paix n'est pas un acquis, mais une construction active et continue.

Pourtant, ce qui est essentiel à la construction de la paix, c'est la capacité à prévenir la guerre. Et cela suppose de bâtir en temps de paix des capacités permettant d'asseoir des rapports de force dissuasifs et donc de soutenir et renforcer les entreprises qui garantissent notre souveraineté : technologique, industrielle et énergétique. C'est dans cette optique que doivent évoluer les dynamiques d'investissement.

Pour tout fonds d'investissement européen, les critères ESG sont déterminants. Pourtant le critère de la « paix », indispensable mais trop longtemps négligé, mérite d'être pleinement réintégré dans une lecture renouvelée de l'investissement durable. Non pas en opposition aux critères ESG, mais comme leur prolongement naturel et stratégique. Elle en constitue d'ailleurs déjà un socle implicite – « social », à travers la défense des droits humains, la prévention des conflits et la résilience des sociétés, et « gouvernance », via la stabilité institutionnelle, la transparence et l'éthique.

La Base industrielle et technologique de défense (BITD) française qui selon la définition donnée par la Direction Générale de l'Armement « réunit l'ensemble des entreprises qui contribuent à concevoir et à produire les équipements pour les armées » regroupe plus de 4 000 entreprises, qui constituent les acteurs mais aussi les garants de notre souveraineté. Pourtant, ces acteurs essentiels à la défense de notre territoire et de nos libertés n'ont qu'un accès très restreint au financement privé, freinés notamment par des politiques ESG qui poussent de nombreux investisseurs à exclure toute activité liée à la défense, y compris



## ISALT

lorsqu'il s'agit d'industrie duale, au croisement des usages civils et militaires. Comment résoudre ce paradoxe ? Peut-on durablement priver de financement un secteur aussi stratégique, au nom de critères élaborés en temps de paix, alors même que les menaces géopolitiques se multiplient et que la souveraineté devient un pilier essentiel de notre stabilité et de paix durable ?

L'expérience de l'Ukraine nous interpelle collectivement : un nouveau front technologique s'est ouvert, véritable laboratoire de la guerre de demain. Les innovations – drones, intelligence artificielle, cybersécurité – montrent que la défense du futur est numérique, agile, et largement civile, autant que militaire, autant dans le champ matériel qu'informationnel. Pourtant, 66 % des financements dans ce domaine restent américains, et l'Europe accuse un retard majeur. Tandis que les entreprises américaines, comme Anduril ou Shield AI, lèvent des milliards, l'Europe peine à mobiliser quelques centaines de millions pour soutenir ses propres acteurs. Les futurs champions français, souvent start-ups ou PME, se heurtent à un écosystème non structuré, parfois paralysé par une lecture étroite de l'ESG.

Or, les innovations décisives ne viennent pas toujours des grands groupes, mais souvent de PME et d'ETI de terrain, trop souvent écartées des circuits de financement traditionnels. Le ministre de l'Economie a fait savoir que 5 milliards d'euros étaient nécessaires au secteur pour monter en cadence dans le cadre de l'effort national de défense. Comment arbitrer ? Faut-il laisser ces entreprises en marge ? Et comment mobiliser les capitaux privés sans renoncer aux exigences éthiques, à l'heure où la souveraineté devient un critère d'investissement à part entière pour l'industrie financière ?

L'exemple des institutions publiques qui renforcent leurs doctrines pour soutenir activement la BITD, montre la voie : il est possible de financer les infrastructures et entreprises stratégiques dans un cadre responsable, sans renoncer aux exigences ESG, notamment éthique. L'Europe doit poursuivre sans relâche son effort pour sortir de sa dépendance aux capitaux étrangers et répondre présent en mobilisant les investisseurs institutionnels et les fonds de private equity dans le financement des industries de défense.

La paix ne se décrète pas. Elle se finance, se structure et se défend. Elle suppose de prévenir les conflits, et pour cela, de soutenir ceux qui garantissent notre capacité de dissuasion, de résilience et d'autonomie. L'investissement dans une industrie française souveraine et compétitive ne pourra pas exclure par principe les acteurs de la défense, mais au contraire devra évaluer leur contribution à la stabilité, la souveraineté, et la prévention des conflits. Investir dans la paix, c'est surtout se donner les moyens d'éviter la guerre.